

Distinctions

François Bertière promu au grade d'Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur

Le 13 juillet dernier, le président-directeur général de Bouygues Immobilier a été promu au grade d'Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, 10 ans après avoir été fait Chevalier. Une belle récompense pour François Bertière qui est aussi administrateur de Colas et membre de l'académie des technologies.

Jean-Marie Simon, Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur

Directeur des ressources humaines du groupe Atos, puis directeur exécutif France depuis 2013, Jean-Marie Simon a été récompensé par le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique pour son parcours exemplaire.

Jean-Pierre Chevalier, Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques

Sur recommandation d'André Santini, Jean-Pierre Chevalier, Principal du collège Victor, a été nommé Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques par décret du Premier Ministre.

Robert Choffé, Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur

Le 18 juin dernier, à l'issue de la commémoration du 76^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, Robert Choffé, ancien soldat des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) a reçu les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur, des mains de Michel Rossignol, le Président du Comité Isséen de l'association ACPG-CATM et en présence d'André Santini. Âgé de 92, cet Isséen vit depuis sa naissance sur l'Île Saint-Germain.

Brèves

Nouveau : une permanence du Défenseur des Droits à Issy

Discriminations, droits des enfants, questions de services publics... Le champ d'action du Défenseur des Droits est large. Une 13^e permanence dans les Hauts-de-Seine ouvre à Issy pour la rentrée. Prenez rendez-vous pour poser toutes vos questions.
Permanences à partir du 6 septembre tous les mardis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Salle L'Enfant Multiple à l'Espace Andrée Chedid
Sur rendez-vous

Séance publique du Conseil Municipal

Assistez à la prochaine séance du Conseil Municipal jeudi 29 septembre à 18h30.
Salle multimédia de l'Hôtel de Ville

Inscriptions sur les listes électorales

En 2017 auront lieu l'élection présidentielle (23 avril et 7 mai) et les élections législatives (11 et 18 juin). Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont recevables toute l'année jusqu'au 31 décembre et prennent effet au 1^{er} mars de l'année suivante. Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie, au plus tard fin décembre 2016.

Inscrivez-vous par Internet !

Un téléservice vous permet de vous inscrire sur les listes électorales par internet.

Ce service est accessible depuis www.issy.com, rubrique « les démarches », « état civil ». Disponible 24 heures/24, 7 jours/7, la procédure est simple et gratuite.

Il suffit de créer un compte sur service-public.fr pour accéder à la démarche « demande d'inscription sur les listes électorales », et de suivre les instructions.

La demande d'inscription peut également être adressée à la mairie par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet (disponible en mairie et sur www.issy.com), en y joignant les pièces exigées. La demande ainsi transmise doit parvenir en mairie avant le 31 décembre 2016 pour être prise en compte.

Vous pouvez également choisir de vous inscrire en vous rendant à la mairie avec les pièces exigées.

Liste des pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription disponible en Mairie et sur www.issy.com
Centre administratif municipal
47, rue du général Leclerc
Tél. : 014 123 8000

Tribunes libres

MAJORITÉ MUNICIPALE

Éducation : préparer l'avenir de nos enfants

En cette période de rentrée scolaire, notre Municipalité réaffirme son ambition et sa volonté de poursuivre son action au service d'une politique éducative performante, favorisant l'épanouissement et la réussite de tous les jeunes Isséens.

Près de 11 000 élèves fréquentent les établissements publics et privés d'Issy, de la maternelle au lycée, et ces effectifs scolaires suivent l'augmentation constante de notre population. Nous sommes fiers d'accueillir de nouvelles familles, soucieuses de trouver sur notre territoire un cadre adapté pour leurs enfants.

Garantir un environnement de bien-être

En effet, dans les établissements maternels et élémentaires publics dont notre Municipalité a la charge, nous garantissons des conditions adéquates au bien-être des enfants et des personnels éducatifs.

Cette année encore, des travaux de rénovation, modernisation et sécurisation ont ainsi été entrepris dans plusieurs écoles, pour près de 1 200 000 €. Rénovation de la cour, mise en accessibilité, changement du mobilier... tout est prévu pour que l'environnement soit adapté et confortable.

D'autre part, la restauration scolaire évolue. Fidèles à notre engagement, une alimentation de qualité est servie dans nos cantines et nos menus seront désormais constitués de 60 % d'alimentation durable, composée de produits issus de l'agriculture biologique et de produits locaux.

Notons également l'introduction d'outils numériques, afin de permettre la réduction du gaspillage alimentaire et la dématérialisation des contrôles d'hygiène pour une traçabilité accrue. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche écologique responsable et bénéfique pour la santé.

Offrir les clefs de la réussite pour tous

En outre, nous portons une attention particulière à la qualité des apprentissages. En lien étroit avec les enseignants, l'Éducation nationale et les parents d'élèves, nous proposons des activités périscolaires stimulantes avec une réelle plus-value, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

Cette réforme, imposée arbitrairement par l'État aux communes sans transfert de moyens, était un défi majeur. Heureusement, notre ville avait anticipé cette évolution et enclenché une large concertation. Stabilisée en élémentaire, l'organisation du temps périscolaire pour les maternelles, géré par le CLAVIM, vient d'être ajustée pour prendre en compte la fatigue des enfants et l'attente des parents en matière de promotion du jeu spontané dans des espaces aménagés.

OPPOSITION MUNICIPALE

Une rentrée 2016 coûteuse pour les isséens...

Avec le mois de Septembre, les isséens retrouvent le chemin du travail, des activités associatives, de l'école pour les plus jeunes... À Issy, cette rentrée est placée de nouveau sous le signe de l'augmentation des tarifs des services publics. Après le vote de la majorité municipale, les isséens verront s'alourdir leur budget pour les services municipaux, notamment liés à l'éducation et à la culture. Qu'il s'agisse de la restauration scolaire (jusqu'à +6 %), de la garderie (jusqu'à +53 %) ou des activités périscolaires (jusqu'à +2.8 %), les augmentations de tarif touchent tous ces services.

Non seulement, nous n'avons pas cautionné ces augmentations, mais nous avons proposé un amendement pour maintenir les tarifs actuels. Pourquoi cette position ? L'OCDE prévoit une inflation inférieure à 1 % en 2016 et en 2017 soit une augmentation bien en-dessous de celle que devront subir les isséens.

S'agissant de la restauration scolaire, suite un appel d'offre, le marché a été de nouveau octroyé au même prestataire. Particularité de ce nouveau contrat : le prix d'achat du repas est inférieur au précédent marché. Il n'y a donc aucune raison d'augmenter le coût payé par les parents.

Enfin, l'éducation des plus jeunes et la culture qui concourent pleinement au vivre-ensemble et au développement de l'individu doivent rester une priorité.

Qu'en serait-il de ces tarifs si Issy et Boulogne fusionnaient ? Cette question est légitime depuis le conseil municipal extraordinaire du 9 juillet, lors duquel le processus d'étude (première pierre du projet de fusion) a été lancé par la majorité municipale. Conformément à nos engagements, nous avons proposé une association plus large des citoyens à travers une consultation dans la durée et un référendum. Nous maintenons que la population doit avoir l'occasion de s'exprimer et de faire valoir son choix.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée 2016 et une pleine réussite dans vos projets. Retrouvez nous lors de notre permanence, le dernier samedi de chaque mois (de 10h00 à 11h30) au 19 rue d'Estienne d'Orves.

Thomas Puijalon, Kathy Similowski, Vivien Julhes, Patrick Auffret (PS), Fabienne Gambiez (UDE - Front Démocrate)

Saluons justement le travail du CLAVIM auprès des élèves isséens de tous les âges, à travers de nombreux dispositifs d'accompagnement et avec le concours précieux des établissements scolaires : aide aux devoirs, classe de 6^e et 5^e passerelle, dispositif d'élèves médiateurs, 3^e accompagnée, manifestations culturelles dédiées... Ces actions, ainsi que le soutien aux trois Réseaux d'aides spécialisés aux élèves en difficulté (RASED), témoignent de notre volonté d'épauler chaque élève dans la réalisation de ses objectifs et faciliter son entrée dans la vie active.

Puisque l'éducation est aussi un éveil aux autres et au monde, nous poursuivons le financement de cours de langues hebdomadaires (anglais, allemand, chinois) ; nous soutenons les échanges scolaires internationaux avec nos villes jumelles.

De plus, fermement attachés à l'idéal républicain, nous reconduisons en 2016 le dispositif de bourses au mérite pour les étudiants isséens non éligibles aux bourses d'État ou régionales, en contrepartie de bénévolat solidaire.

Inventer l'école du futur

Enfin, Issy a depuis longtemps fait le pari de l'avenir en misant sur le numérique. Ce choix décisif se décline dans nos établissements scolaires avec un investissement massif d'1 500 000 € en équipements numériques. Ainsi, toutes nos classes sont désormais équipées d'un vidéoprojecteur numérique interactif (VNI), soit près de 250 appareils qui remplacent les anciens tableaux noirs ; et des ordinateurs portables et tablettes vont être distribués.

Ajoutons que les élèves isséens continuent de profiter du savoir-faire des entreprises innovantes présentes sur notre territoire (classe immersive de Microsoft, atelier Aldebaran, etc.).

Tout cela contribue à inventer une nouvelle pédagogie, en phase avec le XXI^e siècle, dans cette ère numérique où chaque enfant aura à maîtriser tout au long de sa vie ces technologies en perpétuelle évolution.

Les parents ne sont pas non plus oubliés avec divers outils utilitaires : Teliss pour les procédures d'inscription ; les Environnements Numériques de Travail (ENT) ; l'application Bon'App pour consulter les menus scolaires...

Issy-les-Moulineaux reste donc pleinement engagée pour garantir le bien-être et la réussite de ses élèves, leur offrir les atouts afin de s'épanouir, d'aborder sereinement leur vie d'adulte et le monde de demain. Très bonne rentrée 2016 !

La Majorité municipale

OPPOSITION MUNICIPALE

Des activités plus chères pour les Isséens !

Au conseil municipal de juillet, une décision injuste a été adoptée par la majorité. Les tarifs des activités que vous pratiquez au quotidien vont beaucoup augmenter. Pour le sport, la hausse est de 3 à 5 %. Pour la culture, on va jusqu'à +7 % pour la médiathèque sur le tarif jeune.

La restauration scolaire qui concerne plusieurs milliers d'enfants n'est pas en reste. +6,2 % pour les quotients plafond et plancher ! Je me réjouis que la FCPE ait fait le choix de lancer une pétition pour alerter les familles à ce sujet. Qu'est-ce qui peut justifier une telle hausse, alors que ces familles doivent déjà payer les activités périscolaires, souvent pour plus d'un enfant ? Le prestataire privé, Elres, a fait des bénéfices l'an dernier. Il peut donc largement absorber le choix de développer des circuits plus courts et d'augmenter la part du bio dans les assiettes.

Les moyens de la municipalité devraient plutôt tendre à la gratuité pour les quotients les plus bas. Certes, la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités pèse lourdement sur les budgets. Mais tout est une question de choix. Le nôtre est celui d'une ville pour tous. Surtout quand les décisions du gouvernement conduisent déjà à plus d'austérité.

Bonne rentrée à tous les enfants !

Lysiane Alezard, conseillère municipale, liste Issy pour tous, une ville humaine, durable, citoyenne

OPPOSITION MUNICIPALE

Fusion BOULBILISSMOUL - C'est fait !

Les contribuables devraient assister aux conseils municipaux pour constater le mépris de la classe au pouvoir pour les citoyens qui l'élisent. La fusion d'Issy-les-Moulineaux et de Boulogne-Billancourt a été entérinée par un double conseil municipal surprise de 45 minutes, le premier samedi des départs en vacances. Bienvenue dans notre démocratie en carton-pâte où l'avenir de 180 000 personnes est expédié, sans exposé ni chiffrage sérieux. La délibération est accompagnée d'une note de trois pages : un tissu de banalités sensé dessiner une *ambition futuriste élaborée à la lumière d'une telle recherche du progrès que seuls des réactionnaires stupides et irresponsables pourraient s'y opposer*. Les élus PS le disent : « nous sommes pour la métropolisation ». Leurs amis UMP et sous-traitants UDI s'exécutent !

Le Front National rappelle que ces fusions n'entraînent jamais d'économies réelles et participent au contraire de l'explosion des dépenses publiques. Elles confisquent la démocratie en déséquilibrant gravement l'articulation naturelle des échelons administratifs français : la commune, le département et l'État.

Anne-Laure Maleyre, élue Front National – al.maleyre.fn@free.fr - 06 65 86 46 92